



Qui doit me reclamer a verser les dom interets

Par **KIKIETDADA**, le **15/07/2010** à **09:23**

Bonjour,
LORS D UN PROCES J AI ETE CONDAMNE AINSI QUE LA PARTIE ADVERSE A VERSE DES DOMMAGES ET INTERETS MAIS DEPUIS PERSONNE NE M A RECLAME D ARGENT. LORSQUE J AI POSE LA QUESTION A MON AVOCAT PAR COURRIER JE N AI JAMAIS RECU DE REPONSE ALORS J AI TELEPHONE A L AVOCAT DE LA PARTIE ADVERSE QUI LUI M A DECLARE QUE JE DEVAIS PLUS D ARGENT QUE SON CLIENT MAIS SANS JAMAIS ME DIRE COMBIEN JE DEVAIS ET COMMENT JE DEVAIS LE PAYER (PAR HUISSIER OU AUTRE ????) A QUI PUIS JE POSER LA QUESTION AU MOINS POUR SAVOIR CE QUE JE DOIS EXACTEMENT CAR LE TEMPS PASSE ET JE NE VOUDRAIS PAS ME RETROUVE AVEC DES INTERETS A PAYER !!!! J AI EGALEMENT REPRIS MES DECISIONS DE JUSTICE QUE JE NE COMPRENDS PAS CAR IL Y A DES TERMES QUI POUR MOI NE VEULENT RIEN DIRE.
A L AVANCE MERCI